

# EXTRAIT

*du procès-verbal du Conseil communal de Renens*

Séance du 22 juin 2017

Présidence de Monsieur Sylvio Torriani

## *Le Conseil communal de Renens*

Vu le préavis N° 12-2017 de la Municipalité du 24 avril 2017,

Oui le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**ALLOUE** à la Municipalité un crédit de CHF 16'000.- pour la souscription de 160 parts sociales de valeur nominale de CHF 100.- à la Société coopérative Logacop.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte N° 2024.5250.00 "Logacop parts sociales".

Cette dépense sera amortie en une seule fois et ce, dès la première année.

**AUTORISE** la Municipalité à signer un bail à loyer d'une durée de 20 ans avec la société coopérative immobilière Logacop, représentée par la Régie Chamot & Cie SA à Lausanne, pour la location d'une surface de 2'187.40 m<sup>2</sup> à l'avenue du 24-Janvier 1E à Renens, comprenant une unité scolaire de 6 salles de classe et locaux annexes ainsi que pour la jouissance de 2 cours. Le montant de cette location (loyer et chauffage) est estimé à CHF 292'543.- TTC par année.

**ACCEPTÉ** les charges de fonctionnement supplémentaires inhérentes au présent préavis pour le budget 2017.

**PREND ACTE** que soient portées dans les budgets 2018 et suivants, les charges de fonctionnement inhérentes au présent préavis.

Ainsi délibéré en séance du 22 juin 2017

Le Président:



Sylvio Torriani



La Secrétaire:



Yvette Charlet